

RENNES, le 3 novembre 2017,

Les victimes des pesticides demandent l'interdiction immédiate du glyphosate

Le débat sur le glyphosate et les pesticides se focalise en ce moment sur les délais d'interdiction. **Nous qui sommes victimes, parents ou amis de victimes des pesticides**, nous tenons à dire que nous trouvons indécent de mettre en débat le fait d'attendre encore 3, 4 ou 10 ans pour arrêter d'empoisonner. **Pourquoi attendre ?** pour écouler les stocks ? pour trouver une nouvelle molécule qui n'ait aucun effet nocif ?

Personne n'est dupe : les intérêts économiques passent avant la santé de la population. Les générations futures auront raison de juger sévèrement ces atermoiements, d'autant que chacun sait que la population est très mal protégée contre les effets des pesticides et qu'il a déjà de bonnes doses de glyphosate dans son corps. **Aujourd'hui « on sait » les dangers que représentent ces poisons ; continuer de les utiliser est criminel. Nous, malades ou proches de malades, veuves, souffrons dans nos corps et dans nos vies familiales.**

Il est plus que temps de s'interroger sur une réorientation de notre politique agricole.

Le glyphosate a agi comme un dopant sur notre système agricole. Il a produit des effets mortifères sur les personnes et sur l'environnement. Et pourtant, certains responsables n'imaginent pas que l'on puisse s'en passer un jour.

L'utilisation massive de pesticides et du glyphosate concerne plus particulièrement les exploitations importantes qui ont opté pour la chimie afin de réduire leurs charges de personnel. Celles-ci ne se donnent plus le temps de faire de l'agronomie, de travailler le sol, d'installer les couverts végétaux, qui fixeraient carbone et azote de l'air, éviteraient l'érosion des sols et participeraient au refroidissement du climat.

Les agriculteurs de terrain et particulièrement ceux qui ont opté pour un autre modèle agricole, savent que le salut ne viendra pas de la découverte d'une molécule miraculeuse. Elle viendra du changement des pratiques. Elle passera par la construction d'alternatives prenant en compte à la fois la santé, l'emploi, la préservation de la biodiversité et la question climatique.

Pour nourrir une planète qui accueillera bientôt près de 11 milliards d'êtres humains, fixons-nous des urgences et des politiques à long terme. Notre besoin n'est pas de produire toujours plus, mais de produire mieux.

Commençons par deux urgences : réduire les gaspillages (qui représentent tout de même près de 40 % de la production), et supprimer les produits les plus dangereux. Tous n'ont pas le même niveau de toxicité : un tiers d'entre eux sont considérés comme cancérigènes ou probablement cancérigènes. Au nom du principe de précaution, **ceux-là doivent être proscrits immédiatement, c'est le cas du glyphosate. Le discours du type "attendons" n'est pas entendable.**

À plus long terme, il faut aller dans le sens de la souveraineté alimentaire des peuples. Pour produire au plus près des besoins, il faut atteindre la productivité nécessaire. Pour construire l'avenir, il nous faut aller vers la mise en réseaux des paysans, des salariés de l'agroalimentaire, des chercheurs et des techniciens. C'est la pierre angulaire de l'agriculture paysanne et bio. Orientons vers eux l'argent public : des associations comme les CIVAM appréhendent toutes les fonctions marchandes et non marchandes de l'agriculture et de la pérennisation d'un mode de vie, de savoirs.

Nous entrons dans la phase de préparation de la politique agricole européenne pour la période 2020 à 2026, qui va dédier près de 500 milliards d'argent public au secteur de production alimentaire. Au lieu de répondre aux appétits grandissants des multinationales, profitons-en pour conduire une vraie réflexion autour de la légitimité des aides publiques. N'oublions que chaque contribuable apporte en moyenne chaque année une contribution de 140 € pour contribuer à la politique agricole.

Profitons-en pour construire un autre contrat entre agriculture et société. Un contrat centré sur l'intérêt général, qui conciliera l'intérêt du paysan qui retrouvera sa fierté en fabriquant des produits propres et sains, celui du consommateur qui fera évoluer ses habitudes en ajustant sa demande aux cultures locales et aux saisons, tout en évitant de gaspiller l'eau et l'énergie nécessaires à la production et à l'acheminement des produits. Sans oublier l'intérêt du citoyen contribuable, qui appréciera d'apporter une contribution enfin utile à une politique qui nourrit et protège.

Les malades victimes des pesticides vous invitent à changer de cap sans perdre de temps.

Le vivre ensemble demain doit nous mobiliser pour construire une société de sobriété et de partage.

LISTE DES SIGNATAIRES :

1	ABIVEN	Andrée	29	KERNILIS	Epouse de André, paysan décédé
2	BERTRAND	Denis	35	MONTFORT SUR MEU	paysan
3	BLOINO	Nathalie	56	NOYAL-MUZILLAC	Epouse de Jean Michel, paysan décédé
4	BRIGANT	Pascal	22	CAVAN	coopérative
5	GOELOU	Régine	22	CAVAN	Compagne de Pascal
6	CHEVREL	Jean Claude	35	AMANLIS	coopérative
7	CHEVREL	Dany	35	AMANLIS	Epouse de Jean Claude
8	CROCHARD	Christophe	56	BEIGNON	paysan
9	EVANNO	Ange	56	LANGUIDIC	paysan
10	GERTSCH	Pascal	22	HILLION	ouvrier
11	GUILLOU	Laurent	22	TREGONNEAU	coopérative
12	GUILLOU	Françoise	22	TREGONNEAU	Epouse de Laurent
13	GUINARD	Joël	35	MONTAUBAN DE BRETAGNE	paysan
14	JOUAULT	Christian	35	NOUVOITOU	paysan
15	LE GALL	Christian	29	AUDIERNE	riverain
16	LE GOFFIC	Edith	22	PLOUNERIN	Epouse de Gwénaél, salarié décédé
17	LE GUYADER	Claude	22	PLOUEC DU TRIEUX	coopérative
18	LEBOT	Gaby	44	ST NICOLAS DE REDON	espaces verts
19	LEBOT	Lucette	45	ST NICOLAS DE REDON	Epouse de Gaby
20	LEBRUN	Ernest	56	ST ALLOUESTRE	paysan
21	MONTECOT	Michel	53	NIAFLES	coopérative
22	POULIQUEN	Noel	56	GOURIN	coopérative
23	POULIQUEN	Pascale	56	GOURIN	Epouse de Noël
24	POULIQUEN	Raymond	56	GOURIN	coopérative
25	POULIQUEN	Christiane	56	GOURIN	Epouse de Raymond
26	RICHARD	Tatiana	35	LES BRULAIS	Epouse de Jean Yves, paysan décédé
27	RICHOMME	Armel	35	BOURGBARRE	paysan
28	RICHOMME	Brigitte	35	BOURGBARRE	Epouse de Armel
29	ROUXEL	Stéphane	22	TREGONNEAU	coopérative
30	ROUXEL	Bernadette	22	TREGONNEAU	Epouse de Stéphane
31	ROZE	Noel	56	CARO	paysan
32	RAYSSIGUIER	Rose	35	RENNES	Compagne de Francis
33	SAUVAGET	Michelle	85	ST PHILBERT DE BOUAINE	Epouse de Clément, paysan décédé
34	SOURDRIL	Francis	53	LAVAL	espaces verts
35	TRINITE	Nicolas	35	LE RHEU	coopérative
36	JUET	Gwenola	35	LE RHEU	Compagne de Nicolas